

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux le **8 novembre** à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **2 novembre** s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de **M. Thierry MONIN, Maire.**

PRÉSENTS

Mmes, MM. Thierry MONIN, Alain ETIEVENT, Michèle SCHILTE, Thibaud FALCOZ, François-Joseph MATHEX, Joseph JACQUEMARD, Jean-Pierre SANTON, Gaëlle PETIT-JEAN, Victoria CESAR, Adeline GIRARD, Sandra ACHOUR, Catherine GIACOMETTI, Michaël RAFFORT, Ophélie DUPONT, Mathieu TATOUT

EXCUSÉS ou ABSENTS

Mmes, MM. Florence SURELLE (pouvoir donné à Thibaud FALCOZ), Eric LAZARD, Emilie RAFFORT, Maxime BRUN

En exercice	19
Présents	15
Suffrages exprimés	16
Vote pour	16
Vote contre	0

Modification de la composition de la commission du domaine skiable

DÉLIBÉRATION N° 134/2022

Monsieur le Maire expose :

Par délibération 46-2020 du 4 juin 2020, le Conseil municipal a défini la composition de la commission du domaine skiable de la commune.

Il s'avère que Florence SURELLE, adjointe et présidente de Méribel Tourisme, souhaite faire partie de cette commission.

- *Vu l'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales disposant que le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil,*
- *Vu la délibération 46-2020 relative à la création des commissions municipales et à la désignation de leurs membres,*
- *Vu la demande présentée par Florence SURELLE, adjointe et présidente de Méribel Tourisme.*

- CONSIDÉRANT l'importance de bien articuler les dynamiques du domaine skiable et de l'activité touristique ;

- CONSIDÉRANT la nécessité de modifier la composition de la commission du domaine skiable de la commune.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- INTÈGRE à sa demande, Madame Florence SURELLE, à la commission du domaine skiable.

Transmission : service direction générale

Ainsi fait et délibéré pour extrait conforme.

Le Maire,
Thierry MONIN

